

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

-----  
Unité-Progress-Justice

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 20 DEC 2023

N° 23-01596 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au **concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Affaires Culturelles, session 2023**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DICKO HALIMATOU	250772	B12661517	31/12/85
2°	PORGO/OUEDRAOGO AIDATOU SAMIRA	360845	B15584377	04/01/86

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

**Défaillants**

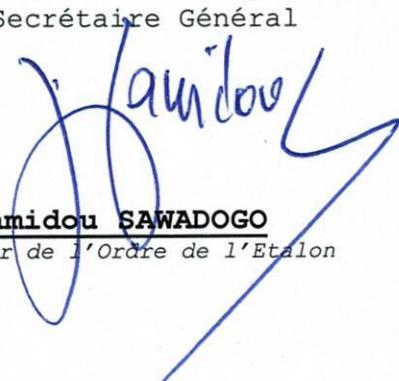
RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
4°	OUEDRAOGO / KABORE SAFIATOU	329035	B12329380	17/08/78
5°	KABORE CELESTIN XAVIER	263396	B7538201	01/01/93

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Institut régional d'Administration des Hauts-Bassins (IRA/Bobo), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon